

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Chantal Mainville | Numéro de permis 1081020 | Date d'inspection Le 09 octobre 2020 | |
| Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits | | Numéro de téléphone (506) 764-2978 | |
| Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de ma supervision le ratio est maintenu

- Après vérification les dossiers des enfants sont complets
- Le matériel et équipement sont de quantité suffisante pour tous les enfants.
- Les produits toxiques et chimiques sont rangés sous clé et hors de la portée des enfants.

Lors de ma surveillance les éducatrices on fait de l'exercice avec les enfants, tous les enfants ont paticipés aussi une activité dirigée a suivi leur exercice.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 octobre 2020

Date

original signé par
Joannie Fournier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 octobre 2020

Date